

## Fiche

Il n'est pas toujours facile de savoir à quelle classe grammaticale appartient « que » car ce petit mot de trois lettres, selon l'emploi qui en est fait, peut être un pronom relatif, un pronom interrogatif, un adverbe exclamatif ou encore une conjonction de subordination.

- « Que » est un **pronom interrogatif** lorsqu'il est employé dans une phrase de **type interrogatif**, terminée par un **point d'interrogation**. Dans ce cas, « que » est, le plus souvent, au tout début de la phrase interrogative.

Ex. : *Que veux-tu faire cet après-midi ?*

*Que t'a-t-il demandé pour que tu réagisses si violemment ?*

- « Que » est un **adverbe exclamatif** lorsqu'il est employé dans une phrase de **type exclamatif**, terminée par un **point d'exclamation**. Dans ce cas, « que » est le plus souvent au tout début de la phrase exclamative.

Ex. : *Que tu es belle dans cette tenue, ma chérie !*

*Que les enfants sont sages aujourd'hui !*

- « Que » est un **pronom relatif** quand il introduit une **proposition de subordination relative**. N'oublions pas que la proposition subordonnée relative complète toujours un **nom** (ou **pronom**) appelé **antécédent**. Dans ce cas, « que » est placé juste après l'antécédent (ou éventuellement séparé de lui par un adjectif ou un complément du nom).

Ex. : *C'est la voiture **que** j'ai achetée pour me rendre au travail .* (*que*, pronom relatif, reprend le nom *voiture*, l'antécédent complété par la proposition subordonnée relative)

*C'est la voiture de fonction **que** j'ai obtenue pour me rendre au travail .* (*que*, pronom relatif, reprend le nom *voiture*, l'antécédent complété par la proposition subordonnée relative. *Que* est séparé de l'antécédent par le complément du nom *de fonction*)

*C'est ce **qui** a achevé de le convaincre d'accepter le poste.* (l'antécédent de *que* est ici le pronom *ce*)

- « Que » est une conjonction de subordination quand il est utilisé pour introduire :

- une proposition subordonnée conjonctive complétive (COD) ;

Ex. : *Elle sait bien **que** c'est sa sœur qui lui a volé son journal intime.*

- une phrase de type injonctif au subjonctif.

Ex. : « ***Qu'**elle soit reçue comme une princesse !* », ordonna le directeur de l'hôtel.

- Parfois « que » apparaît sous la forme élidée « qu' » devant un mot démarquant par une voyelle.

*C'est la voiture **qu'**il a dû acheter pour son nouvel emploi.*